

Il a répondu "je viens de frotter mes bottes." Sa mère lui a dit : "Tu t'es coupé ?" Il a répondu : "je ne voulais pas vous le dire, ça ne valait pas la peine."

J'ai demandé au géôlier s'il voulait m'apporter les habits de l'accusé ; il m'a apporté une paire de pantalons, et j'ai constaté que dans les deux poches du pantalon il y avait du sang.

Le 9 avril, après être revenu de St-Valère de Bulstrode, ici, dans la cour, le prisonnier m'a dit : "J'ai quelque chose à vous dire, monsieur." Là-dessus, je lui ai dit : "Arrêtez, jeune homme, je ne veux pas écouter ce que vous avez à dire pour le moment, j'ai quelque chose à dire avant. Si vous êtes pour faire une déclaration qui vous accuserait, une confession, enfin, du crime, sachez que vous aurez un procès pour meurtre, que vous serez certainement déclaré coupable, et qu'il est beaucoup mieux pour vous de ne rien dire ; mais si vous insistez, j'enverrai chercher M. Barwis, le greffier de la Couronne, et si vous êtes absolument décidé, vous ferez comme vous l'entendrez ; je suis obligé d'écouter ce que vous avez à dire. Et j'ai envoyé chercher le greffier de la Couronne. Nous avons pris mot pour mot ce qu'il a dit. Après avoir écrit tout ce qu'il avait à dire je lui ai dit : "Écoutez, jeune homme, voici le papier que j'ai écrit, si vous pensez que vous avez été induit, soit par "menaces, promesses ou autrement, dites-le, je m'en "vais déchirer ce papier-là et je me croirai déchargé "d'être obligé de répéter ce que vous avez dit." Il dit alors : "Non, je suis content, j'ai la conscience déchargée, je me trouve allégé, je ne suis plus le même homme."

Voici la déclaration que le prisonnier m'a faite :

"Après dîner je suis parti, sur le grand chemin, de chez mon père, en gagnant du côté de la maison de Babineau qui n'est pas occupée, pour y rencontrer Odélide Désilets, que j'avais vue du grenier de chez